

# Certificat

## Assainissement Eaux pluviales Sedi-pipe

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 09 Assainissement en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société** **FRAENKISCHE FRANCE SAS**  
**Route de Brienne - Les Grands Champs - FR - 10700 TORCY-LE-GRAND**  
**Usine** **DE - 01987 SCHWARZHEIDE**

le droit d'usage de la marque QB 09 Assainissement pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



-34-02-291\_V1

**Décision de reconduction n° 765-34-02-291\_V1 du 10 avril 2020.**

**Cette décision se substitue à la décision de reconduction n° 09-764-34-02-291 du 16 octobre 2017**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable jusqu'au 30/01/2023.  
Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

### CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Conformité à l'Avis Technique n°17.1/15-291\_V1

- Caractéristiques dimensionnelles
- Etanchéité
- Caractéristiques mécaniques conformes aux prescriptions de l'Avis Technique

**Ce certificat comporte 1 page.**

**Correspondant :**

Marie-Cécile TROUILHE

Courriel : [marie-cecile.trouilhe@cstb.fr](mailto:marie-cecile.trouilhe@cstb.fr)

Tél. : 01 64 68 82 81

Pour le CSTB  
Pour le Président



Edwige PARISEL